# LES RECHERCHES HISTORIQUES EN GASCOGNE AU XVIII<sup>®</sup> SIÈCLE : J.-B. LARCHER ET SES ÉMULES

PAR

# ANNIE LAFFORGUE

# PREMIÈRE PARTIE JEAN-BAPTISTE LARCHER (1696-1775)

#### CHAPITRE PREMIER

BIOGRAPHIE.

Né en 1696 à Amiens, J.-B. Larcher se trouve en Bigorre en 1718. Appelé comme régent du collège de Vic-Bigorre, il ne tarde pas à s'imposer. Devenu secrétaire de la communauté, il manifeste rapidement son goût des anciennes écritures et de la recherche. Proposé un moment comme archiviste des États de Béarn (1735), il devient « archivaire » des États de Bigorre (1746-1747), auxquels il prête son concours jusqu'en 1772. Bon paléographe, il est sollicité par les familles nobles de la région et par les communautés ecclésiastiques qui ont à cœur de faire classer et inventorier leurs archives. Malade, usé, il meurt à l'hôpital de Condom le 5 avril 1775.

#### CHAPITRE II

ÉTUDE DES SOURCES DE SON ŒUVRE.

Images de l'ampleur de son activité, ces sources sont de deux sortes : manuscrites et imprimées. Les premières sont de loin les plus considérables : archives communales, ecclésiastiques, notariales, privées, Trésor de Pau, manuscrits d'Oihénart, collection Doat, enquête de 1300, cartulaire et censier de Bigorre. Les secondes sont composées d'ouvrages de toutes natures, de périodiques contemporains et d'arrêts rendus par le roi ou par le Parlement de Toulouse.

## CHAPITRE III

ŒUVRE DE LARCHER.

Suivant la destination de ces travaux, on distingue trois aspects : les

inventaires pour le compte des communautés laïques (Vic-Bigorre et Tarbes) et ecclésiastiques (La Case-Dieu, Saint-Bertrand-de-Comminges et Condom), les compilations en vue d'une Histoire de la Bigorre jamais réalisée (« Glanages » et « Dictionnaire »), enfin les généalogies et les preuves pour les familles nobles soucieuses de faire face aux éventuelles contestations de leurs titres et de conserver leur droit d'entrée aux États, seule prérogative politique qui leur soit encore reconnue.

# DEUXIÈME PARTIE

# LES ÉMULES DE LARCHER : FEUDISTES ET HISTORIENS

#### CHAPITRE PREMIER

LES FEUDISTES GASCONS ET LEURS RECHERCHES
POUR LE COMPTE DE LA NOBLESSE.

Pauvres, privés de leurs droits politiques, les gentilshommes tentent de trouver un remède en revalorisant des droits féodaux tombés en désuétude par négligence ou par sagesse. Encouragés par l'hostilité de plus en plus marquée de la classe paysanne, dont la condition s'est affermie, ils font appel à des feudistes, capables de tirer le plus grand profit possible de leurs chartriers. En Gascogne, trois hommes prirent en charge leurs intérêts: Ch. Doazan, P. Chevalier et J.-P.-J. Vendryès. Classements et inventaires des chartriers seigneuriaux constituaient l'essentiel de leurs travaux, en vue d'un « dénombrement » dont la reconnaissance appartenait à une autorité publique: la Chambre des Comptes de Navarre.

Plutôt généalogiste que feudiste, l'abbé de Vergès établit pour de grandes familles gasconnes les preuves de noblesse exigées pour l'admission aux carrières militaires et aux honneurs de la cour.

#### CHAPITRE II

#### LES RECHERCHES DÉSINTÉRESSÉES.

Elles sont l'apanage de deux ecclésiastiques qui nous ont laissé des travaux encore utiles de nos jours. Louis Daignan du Sendat, vicaire général d'Auch, fut plus un compilateur qu'un écrivain. Par contre, Louis-Clément Brugèles, prieur de Sarrancolin, est l'auteur d'un ouvrage concernant le diocèse d'Auch, qu'il publia de son vivant.

Symbolisant l'aristocratie cultivée de la province, le marquis d'Orbessan est moins un historien qu'un érudit dont la curiosité est universelle.

### TROISIÈME PARTIE

# LA PLACE DES ÉRUDITS GASCONS DANS LES RECHERCHES HISTORIQUES DU XVIIIº SIÈCLE

#### CHAPITRE PREMIER

LA RÉACTION FÉODALE.

La revalorisation des droits féodaux se situe dans un courant général appelé « réaction féodale ». La condition de la noblesse est précaire : affaiblissement politique, décadence de son autorité morale, perte de son prestige militaire. Appauvrie, elle essaie, toutefois, de sauvegarder le rôle économique qui lui reste encore. Mais son absentéisme, les exemptions dont elle bénéficie ont suscité une hostilité, encore exacerbée par les abus et les provocations de ses agents. Cette hostilité trouve une approbation éclatante dans les idées promulguées alors par les philosophes : Voltaire, Rousseau, Diderot. Possible au xviie siècle, cette réaction féodale ne l'est plus au xviiie siècle et entraînera la chute définitive de cette classe privilégiée.

#### CHAPITRE II

LES TRAVAUX DES BÉNÉDICTINS ET LES RECHERCHES ORDONNÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS.

Nos historiens gascons travaillent à une époque où les histoires provinciales sont au programme des travaux des Bénédictins de Saint-Maur. De plus, leurs recherches dans les archives sont parallèles à celles qu'effectuent tous les érudits du royaume pour le Cabinet des Chartes, récemment créé, avec l'aide des intendants et des états provinciaux.

#### APPENDICE

Biographies de Vendryès, de l'abbé de Vergès, de L. Daignan du Sendat, de dom Brugèles.

Analyse détaillée des travaux de Larcher.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

4

